

La construction de prisons, conséquence de la hausse de la criminalité aux Pays-Bas

Les Pays-Bas ont lancé une vaste initiative de construction d'établissements correctionnels étalée sur dix ans qui s'achèvera dans le courant des années 1990. Le programme vise le placement d'une population carcérale qui augmente, en partie en raison de l'augmentation du nombre de crimes liés à la toxicomanie.

L'augmentation de la criminalité et le rejet par les hommes politiques hollandais de l'occupation double des cellules a contraint les autorités correctionnelles à élaborer un programme en cinq points pour soulager le surpeuplement dans les établissements correctionnels. Ce programme s'articule ainsi:

- la réouverture de certains établissements correctionnels pour augmenter le nombre de places;
- la conversion de bureaux en cellules;
- la prévision de dispositions d'urgence;
- la modification et l'agrandissement des établissements correctionnels existants;
- la construction d'établissements correctionnels supplémentaires.

Le présent article s'intéresse à la construction de quatre établissements correctionnels qui s'est déroulée en exécution de règlements précis promulgués en 1986.

Les quatre établissements correctionnels en question se ressemblent : ils suivent tous le principe de l'aménagement fermé; ils ont une capacité maximale de 252 cellules; les bâtiments sont disposés autour de cours intérieures qui servent aux sports et aux exercices. Ce plan d'aménagement assure automatiquement la protection du périmètre.

Le concept de l'unité de logement caractérise ces nouveaux établissements qui sont divisés en deux sections principales; chaque section regroupe 120 cellules. Les deux sections principales sont divisées en deux sous-sections. L'une abrite deux unités résidentielles (48 cellules) et l'autre trois (72 cellules). Les cellules sont réparties sur deux ou trois gradins; un gradin ne peut compter plus de 24 cellules. Chaque établissement est pourvu d'une unité spéciale pouvant accueillir jusqu'à 12 détenus à risque élevé. Pour permettre la liberté de mouvement la plus totale au sein des établissements, les cellules se trouvent sur le pourtour des bâtiments, d'où elles donnent sur la cour. La prison de Leewaden Cet établissement de trois étages pour hommes purgeant une longue peine est construit en rectangle, sur un grand site. La forme allongée du site et de l'établissement a permis l'aménagement de trois cours intérieures distinctes au lieu de deux; ainsi, les détenus disposent de deux terrains d'exercice et d'un terrain de sport.

Les deux unités de logement principales donnent sur les cours d'exercices intérieures. Chaque cellule contient un lit, une table de coin, un bureau, des étagères et une salle de bain semi-fermée. Pour des raisons de sécurité, il y a des barreaux en acier aux fenêtres. Des couleurs vives et modernes ont été choisies pour décorer l'intérieur et l'extérieur de l'établissement; de longs puits de lumière assurent l'éclairage dans les couloirs dans les espaces résidentiels. Le centre de détention provisoire de Rotterdam Cet établissement correctionnel pour hommes surplombe un canal achalandé. Le centre a été surnommé le « sphinx doré » en raison de son impressionnante façade de vitres couleur d'or.

Ce centre de détention provisoire en forme de bloc compte quatre étages et deux cours intérieures. Un

large passage intérieur permet les déplacements au sein de l'établissement. À l'instar de la prison de Leewaden, les couleurs sont vives et modernes. La hauteur et les murs de vitre du centre offrent au personnel et aux détenus une vue sur le monde extérieur, au delà de l'enceinte. La prison et le centre de détention provisoire de Hoogeveen L'entrée de la prison de Hoogeveen est une merveille architecturale. La façade qui imite un drapeau flottant au vent est rehaussée par le plancher du hall d'entrée, qui est peint en bleu, blanc et rouge, aux couleurs du drapeau hollandais.

Cet établissement correctionnel, qui abrite des hommes purgeant des peines moyennes et longues, ressemble à l'établissement de Leewaden et au centre de détention provisoire de Rotterdam: il est construit en rectangle et est de hauteur moyenne. Le mur d'enceinte est fait de blocs de ciment agencés en un motif décoratif gai qui donne un certain ton moderne. La prison de Hoogeveen n'est pas entièrement aménagée selon un plan tourné vers l'intérieur, c'est pourquoi un mur d'enceinte double a été érigé sur le périmètre pour fermer les échappées entre les bâtiments et ainsi rehausser la sécurité. La prison de Sittard La prison de Sittard est conçue en atrium. Les espaces résidentiels sont disposés en croix et entourés par les bâtiments, placés en rectangle, qui abritent d'autres installations. Les quatre cours intérieures qui résultent de cette disposition font office de terrains de sport et de jeux. Puisque les bâtiments n'encerclent pas complètement les cours, un mur d'enceinte double a été érigé à certains endroits pour fermer le périmètre, comme à la prison de Hoogeveen.

Comme dans les autres établissements, les cellules donnent sur les cours intérieures. Elles sont placées en deux rangées qui se font face; chaque rangée compte 12 cellules, et non 24 comme dans les trois autres établissements. Projets d'avenir La hausse du taux de criminalité aux Pays-Bas ne ralentit pas, et les autorités correctionnelles prévoient qu'elles devront, dans les années à venir, augmenter leur capacité correctionnelle d'au moins 1 000 cellules. D'autres établissements correctionnels, conformes aux spécifications d'aménagement modernes, devront être construits. Suivant ces nouvelles spécifications, la capacité maximale serait de 204 cellules par établissement. Le concept des unités résidentielles et de la limitation des postes de surveillance statique sera retenu dans la mesure du possible.